

Programme de langue, culture et communication dans les sections Esabac en série STMG

I. Préambule

Le parcours de formation intégrée préparant à la double délivrance de *l'Esame di stato* et du baccalauréat se situe dans la continuité de la formation générale reçue, dans l'optique d'un enrichissement mutuel à dimension européenne.

Les sections Esabac technologiques entendent développer une compétence de communication reposant sur les savoirs et les savoir-faire langagiers et favoriser l'ouverture à la culture de l'autre par l'approfondissement de la découverte de la civilisation du pays partenaire. La dimension interculturelle ainsi construite contribue à valoriser les racines communes tout en en appréciant la diversité.

Pour permettre l'acquisition de cette compétence complexe, le parcours de formation intégrée établit des relations entre les cultures française et italienne en s'appuyant sur l'étude d'un programme d'enseignement de langue, culture et communication.

II. Objectifs

Le programme du cycle terminal des sections Esabac technologiques s'inscrit dans la continuité du programme de la classe antérieure. Il prend appui sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe et vise à développer l'autonomie de l'élève dans la pratique des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

réception

- compréhension de l'oral
- compréhension de l'écrit

production

- expression orale en continu
- expression écrite

interaction

En fin de classe terminale Esabac technologique, le niveau de compétences visé est B2 (utilisateur indépendant - niveau avancé).

Chaque niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues renvoie à un descripteur de capacités selon chacune des activités langagières présentées ci-dessus.

Passer du niveau seuil B1 au niveau avancé B2 dans l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues constitue un progrès important dans la maîtrise de la langue apprise. Si ces deux niveaux relèvent bien de celui de l'utilisateur indépendant, la différence qui les sépare représente un degré de complexité et d'autonomie supplémentaires que l'on peut résumer comme suit.

Au niveau B2, l'élève est capable :

en réception :

- de comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et de textes longs, sur une gamme étendue de sujets ;
- de suivre une argumentation complexe énoncée dans un langage standard ; d'effectuer un travail interprétatif qui va au-delà de l'explicite ;
- d'identifier le point de vue du locuteur ;
- de faire preuve d'un grand degré d'autonomie en lecture ;

en production :

- de s'exprimer de manière détaillée et organisée sur une gamme étendue de sujets relatifs à ses centres d'intérêts ou à ses domaines de connaissance ;
- de présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, avec finesse et précision, par écrit ou par oral, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue ;
- de défendre différents points de vue et opinions et de conduire une argumentation claire et nuancée ;

en interaction :

- de participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes, en s'exprimant avec spontanéité et aisance, y compris avec des locuteurs natifs ;
- de participer à des conversations assez longues tout en réagissant aux arguments d'autrui et en argumentant.

III. Modalités organisationnelles

La construction de l'enseignement dans une perspective actionnelle permet de définir des situations de communication concrètes dans lesquelles l'élève met en œuvre des savoirs et des compétences acquis à la fois dans la langue du pays partenaire et dans l'enseignement technologique.

Dans la langue enseignée, l'approche par les cinq activités langagières doit permettre de construire un parcours d'apprentissage équilibré et cohérent.

L'utilisation du numérique contribue à augmenter le temps d'exposition à une langue authentique, dans l'établissement comme au dehors, permet d'exercer l'élève à la recherche de documents (texte, audio, vidéo) en relation avec les contenus culturels et technologiques véhiculés par la langue du pays étudié et, par le recours aux outils appropriés, d'accroître son aisance à communiquer à l'écrit et à l'oral. Le recours au numérique peut également s'avérer utile pour évaluer les compétences des élèves et assurer un suivi de leurs progrès.

L'enseignement de langue, culture et communication est de nature à encourager la mobilité vers le pays partenaire, y compris à la faveur de la période de scolarisation temporaire et/ou de stage. Il est souhaitable d'intégrer ces activités au projet d'enseignement.

IV. Lignes directrices pour les élèves français

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par l'entrée culturelle du programme des voies générale et technologique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement, en tenant compte des objectifs technologiques propres à la série.

Cette entrée culturelle est structurée autour de huit axes :

- identités et échanges ;
- espace privé et espace public ;
- art et pouvoir ;
- citoyenneté et mondes virtuels ;
- fictions et réalités ;
- innovations scientifiques et responsabilité ;
- diversité et inclusion ;
- territoires et mémoire.